



**École Élémentaire Parc Mirablon**  
**15, rue des Archers**  
**91310 MONTLHERY**  
**☎ : 01.64.49.53.52**

Conseil d'école du vendredi 4 novembre 2016

Compte-rendu.



**Participants :**

Parents délégués : Mesdames MOGUET, DAÏAN, VAQUEZ, DANIEL, GOURIAU, GAUTHIER GAUDIN, HUBERT, COSANI, PRAWUCKI, CASSILINGOM, MARTIN, DUCHATEAU, FERRIN, ROBUCHON ;  
Messieurs CHOPLIN, MORICE, FERRIN, DANIEL .

Enseignants : Mesdames RADIGUET, BOURGEOIS, MONNIER, JOUNY, LE MAT, LE PAPE, JOUVE, LOUALI, LEBEC, AUDIN, ROUAULT, GOUPIL, FISTAROL, CARABETIAN, PERRINE, GUEGUEN (Maître E du RASED), BOURDIN (directrice).

Messieurs HUYNH, JOUNY, CHAMIOT.

Monsieur PONS, Maire ; Madame KLJAJIC, Maire Adjointe aux affaires scolaires.

Absents excusés :

Monsieur LE FUR, Inspecteur de l'éducation Nationale.

Madame CANOUEL, Psychologue Scolaire ; Madame NICOLLI (Maître UPS)

Mesdames KHIR, PLAGNE, GIAGNONI ; Enseignantes.

Mesdames LOZEVIS, GODON, DHEILLY ; parents d'élèves élus.

Madame CHARPENTIER, Animatrice BCD.

La séance est ouverte à **19h05**.



**Installation du Conseil d'école :**

- Un hommage est rendu à M. SAUX.
- Un tour de table est effectué, où chacun peut ainsi se présenter à l'assemblée.



**Bilan de la rentrée scolaire : effectifs, organisation pédagogique et équipe enseignante.**

- L'effectif global est à ce jour de 460 élèves (82 CP, 89 CE1, 100 CE2, 83 CM1, 106 CM2), répartis dans 18 classes (3 CP, 1 CP/CE1, 3 CE1, 4 CE2, 3 CM1, 4 CM2). 229 filles et 231 garçons. La moyenne d'élèves par classe est de 25,56.
- L'équipe a accueilli 5 nouvelles enseignantes à titre provisoire, plusieurs enseignants ont choisi de changer de niveau.
- L'équipe du RASED a changé. Mme GUEGUEN présente l'antenne du RASED de LINAS : 3 enseignantes au RASED dont 2 sur MONTLHERY :
  - Mme CANOUEL Psychologue Scolaire
  - Mme GUEGUEN Maître E (à orientation pédagogique) en formation cette année donc présente en alternance.
  - Il manque l'intervention d'un maître G (à orientation comportementale).

Mme NICOLLI, enseignante UPS enfants du voyage, intervient dans l'école 2 matins par semaine. Cette année, elle prend en charge des enfants allophones et prend moins d'élèves de CP. Ceux-ci, si besoin seront pris par le maître E.



## Points réglementaires.

- Coopérative :
  - Ainsi qu'il est statutairement prévu, le bilan de l'exercice écoulé (2015-2016) est présenté
  - Recettes : 41608 ,76 €.(comprenant la participation des familles pour la classe poney)  
Dépenses : 38315,57 € , notamment pour les sorties scolaires, la participation aux classes transplantées, la cotisation USEP, 300 € à 350 € de régie d'avance pour les activités et projets de chaque classe...  
Le reliquat de l'année précédente s'élève au début du présent exercice à 5759,57 €.  
Le bilan de la fête de l'école est de : 2608,88€
  - L'école est affiliée à l'O.C.C.E. 91 (**O**ffice **C**entral de la **C**oopération à l'**E**cole) : c'est une association d'élèves et d'adultes de l'école, au service d'une éducation citoyenne, responsable et solidaire.
  - Les comptes ont été présentés durant le mois de septembre à des parents d'élèves.
- Adoption du règlement intérieur :
  - Le règlement intérieur a été adopté.
  - La « Charte de la laïcité à l'école » sera communiquée à toutes les familles et soumise à leur signature .
  - Le règlement sera affiché à l'école et distribué à toutes les familles en format réduit.
- Exercices d'incendie :

3 exercices ont lieu dans l'année dont 1 dans les 15 jours suivant la rentrée. Le premier a eu lieu le 15 septembre.
- PPMS (Plan Particulier de Mise en Sureté) :

Il a été réactualisé en septembre, 3 exercices doivent avoir lieu dans l'année ; 1 exercice « attentat-intrusion » devait être fait avant les vacances de toussaint. Pour cet exercice l'équipe enseignante a choisi de s'entraîner sur la notion de « se cacher », l'exercice a eu lieu le 14 octobre. Une réunion avec la mairie, la police nationale, l'Inspecteur de l'Éducation Nationale et les directrices des 3 écoles aura lieu le 8 novembre afin de lister d'éventuels travaux à effectuer pour répondre aux besoins de ce plan. Les parents peuvent consulter sur le site du ministère de l'Éducation Nationale une brochure qui leur est destinée.



## Vie scolaire

- Livret Scolaire Unique du CP à la 3<sup>ième</sup> :

Un nouveau livret national est mis en place pour la scolarité obligatoire des élèves à partir de cette année . Ce sera un outil numérique national de suivi des acquis de l'élève au cours de chacun des cycles et sur l'ensemble de la scolarité obligatoire à l'école élémentaire et au collège.
- Remise des livrets :

Le livret d'évaluation sera remis aux familles le vendredi 9 décembre.
- Projet d'école :

Nous élaborons un nouveau Projet d'école pour les 3 ans à venir. Il sera orienté sur :

  - 1 La lecture documentaire,
  - 2 La méthodologie
  - , 3 La construction du nombre
  - , 4 La réalisation d'un jardin

L'élection de délégués permettra d'impliquer les élèves dans le projet jardin afin d'améliorer le respect des personnes et des lieux de vie des élèves.

- AVS :

Cette année 7 AVS sont nommés dans l'école et aident 10 élèves .

- Nouveaux rythmes :

Tous les enseignants reconnaissent le changement positif de cette nouvelle organisation de la semaine avec les 2 jours longs en début de semaine.

- Projets de classe :

- Astronomie : la maison du patrimoine a proposé aux classes de CE2, CM1 et CM2 une exposition et pour les CM1 et les CM2 une conférence dans le cadre de la semaine de la science.
- Des animations et conférences audiovisuelles par « La Cicadelle » .
- Des rencontres USEP (toutes les classes ont adhéré à l'association sportive, qui propose des activités variées et vont bénéficier de 2 rencontres chacune) ;
- La participation au Téléthon le mardi 29 novembre après midi, sous forme d'un cross.
- L'école s'est inscrite au programme « Écoles durables » proposé par le SIOM.
- La Police Municipale interviendra pour les CE1 et les CM1 pour des actions de sécurité et de prévention routière.
- L'intervenante BCD, en lien avec la maison du patrimoine, monte un projet de « Quinzaine littéraire », qui aura lieu du 6 au 19 mars 2017 avec la participation au salon du livre de Saint Germain lès Arpajon( 3 auteurs illustrateurs seront accueillis dans l'école, 2 classes iront visiter le salon), un troc livres sera organisé et les élèves de CM2 travailleront en poésie sur Paul Fort.
- Les CM1 iront à Fontainebleau en avril.
- 2 classes de CE2 iront à « La closerie Falbala de Dubuffet » à Périgny-sur-Yerres(94) en janvier.
- Les CP recevront « Ecoutanik ».
- Les classes transplantées : Les CP et les CM2 partiront, la mairie prend en charge le transport.
  - Les Cp en classe poney à FORMANOIR (89) du 9 au 12 mai.
  - Les CM2 en classe de mer à MONTMARTIN sur MER(50)  
2 classes du 18 au 22 avril et 2 classes du 9 au 13 mai.

- Les langues :

Toutes les classes font de l'anglais, les élèves de CM2, devraient avoir une initiation à l'allemand par le professeur du collège dans la mesure où le collège Paul Fort propose une classe bilingue Anglais/Allemand, dès la 6<sup>ième</sup> .

Le samedi après midi, un professeur de portugais intervient dans le cadre des Enseignements Internationaux de Langues Étrangères (EILE), il est mis à disposition par le pays partenaire.

- Fête de l'école et marché de Noël:

Les enseignants prévoient d'organiser un marché de Noël le mardi 13 décembre à 18h et une fête d'école le vendredi 30 juin (sous réserve de restrictions liées à vigipirate).

- Fonctionnement de l'étude :

Cette année , il y a 5 études de 15 à 17 élèves ce qui permet de bien travailler.



Question à la municipalité :

- Les TAP :

217 enfants en moyenne ont participé aux TAP au mois de septembre et 208 en octobre. Les enfants s'inscrivent aux activités (jeux de société, jeux libres, petit bricoleur, arts plastiques...). Les parents signalent que les enfants peuvent sortir avant 16h20, aussi il faudrait que les activités soient arrêtées plus tard.

- Le temps méridien :

Tous les incidents sont transmis aux enseignants par un mot collé sur leur porte de classe, un double est déposé au bureau de la directrice et Mme KLAJIC ;(adjointe au Maire) fait le bilan tous les mois avec la directrice du centre puis avec la directrice de l'école.

- Sécurisation de l'école :

Suite aux préconisations nationales et à l'organisation des PPMS « attentat-intrusion » Mme KLAJIC organise une réunion en mairie avec les directrices des 3 écoles, le service technique et des représentants des forces de l'ordre afin d'établir les priorités.

- Travaux :

- Divers petits travaux ont été réalisés cet été (montage de meuble, mise des tables des élèves à la bonne hauteur...), des rideaux opacifiants ont été installés du côté de la cour ce qui est appréciable.
- Un devis a été fait pour installer un spot qui éclairera la cour du bas pour les sorties de 18h.
- Il reste à prévoir l'éclairage des couloirs et une installation électrique au plafond des classes qui permettrait de brancher plus facilement un vidéo-projecteur.
- Pour l'ascenseur, une réunion de mise aux normes est prévue.

- Portail famille :

Un nouveau prestataire va être chargé de mettre en place ce service, les familles en seront informées fin novembre début décembre.

- Transports scolaires :

Les dysfonctionnements doivent être signalés en mairie, des sanctions peuvent être prises. Les parents s'interrogent sur le départ du bus du soir qui ne se met en place qu'à 16h55 ce qui fait que les enfants rentrent tard chez eux.

La séance est levée à 21h00.

Carole BOURDIN  
Directrice Ecole Élémentaire

Isaline LE MAT  
secrétaire de séance

Liste Vincent FERRIN

Liste MIRABEL